

DEME

Diplôme d'État Monitrice Éducatrice, Moniteur Éducateur

PROGRAMME DE FORMATION

SOMMAIRE

1	<i>Public visé par la formation.....</i>	2
2	<i>Objectifs de la formation</i>	3
3	<i>Durée de la formation, horaires et effectifs.....</i>	3
4	<i>Contenus de la formation.....</i>	4
5	<i>Suivi et évaluation de la formation.....</i>	5
6	<i>Dispositif d'individualisation de parcours, allègements</i>	7
7	<i>Moyens et méthodes pédagogiques.....</i>	8
8	<i>Qualités de l'équipe de formation</i>	10
9	<i>Moyens matériels</i>	11

1 Public visé par la formation

L'accès à la formation préparatoire au diplôme d'État de Moniteur Educateur (DE ME) n'exige pas de diplôme préalable. Une première expérience bénévole ou salariée dans le domaine du travail social représente un atout.

Les épreuves d'admission en formation ont pour but d'apprécier l'aptitude des candidats à suivre la formation et à bénéficier du projet pédagogique de l'établissement.

Elles sont mentionnées *au dernier alinéa de l'article D 451-74 du code de l'action sociale et des familles, et à l'article de l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur.*

L'admission en formation est subordonnée à un dépôt de dossier de candidature suivi d'un entretien :

Le dossier est téléchargeable sur le site de la Rouatière et doit être transmis complété au CFTS accompagné des documents administratifs demandés ainsi que d'une note rédigée par le-la candidat.e

L'entretien, d'une durée de 30 minutes, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de Moniteur.ice Educateur.ice et son inscription dans la formation. Il est mené sur la base de la note mentionnée précédemment, par un jury composé d'un.e cadre pédagogique et d'un.e professionnel.le.s du secteur.

L'entretien doit pouvoir révéler les motivations, la maturité affective, la capacité d'adaptation et d'organisation, ainsi que l'aptitude à travailler en équipe.

2 Objectifs de la formation

La formation prépare à l'obtention du Diplôme d'Etat Moniteur Educateur de niveau 4.

Missions d'un.e Moniteur Educateur, Monitrice Educatrice :

Le/la moniteur.rice éducateur.ice exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée. Le/la moniteur.rice éducateur.ice contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. (...) Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Le/la moniteur.rice éducateur.ice concourt au projet éducatif spécialisé. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement. Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service.

Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au respect des droits de la personne et favorise un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe.

Le/la moniteur.rice éducateur.ice inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage. Il/elle veille à la bonne application des procédures, au respect du règlement de fonctionnement, met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques. Il/elle s'inscrit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle et adopte une posture réflexive.

Objectifs de la formation :

La formation vise à former les futur.e.s professionnel.le.s à :

- savoir instaurer une relation soutenante, structurante, repérante auprès d'individus et de groupes au sein d'un lieu de vie,
- savoir rendre compte de situations éducatives et contribuer à un projet d'accompagnement,
- s'inscrire dans un travail d'équipe,
- situer son action dans le cadre institutionnel, actualiser sa veille professionnelle.

3 Durée de la formation, horaires et effectifs

La formation se déroule sur deux années et comprend 2 000 heures de formation réparties comme suit :

- 950 heures d'enseignement théorique au centre de formation
- 1 050 heures de formation pratique sur sites qualifiants réparties en 2 ou 3 stages effectués auprès de publics différents.

Les horaires de la formation à La Rouatière à Souilhanel sont les suivants :

9 h -12 h 30 / 13 h 30 -17 h

Nous disposons actuellement d'un agrément pour 38 entrées en voie directe et accueillons des étudiant.e.s en situations d'emploi ou en apprentissage.

4 Contenus de la formation

Le contenu de la formation a été construit à partir des blocs de compétences du référentiel officiel du DE Moniteur Educateur réformé en juillet 2024. Deux des trois blocs sont communs avec le DE Technicien.ne d'Intervention Social et Familial (TISF).

Le programme de formation est découpé en 3 domaines de formation (DF) :

- **DF1 – Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours** - 420 heures
- **DF2 – Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive** - 380 heures
- **DF3 – S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours** - 150 heures

Ces domaines de formation sont organisés en 9 Unités de Formation (UF), réparties sur les 4 semestres de la formation :

<i>Commun avec le DE TISF</i>	Domaine de Formation 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
DF1-UF1	La personne et son entourage
DF1-UF2	Le projet personnalisé
DF1-UF3	L'accompagnement à la vie quotidienne
DF1-UF4	La participation à la vie sociale

<i>Spécifique au DE ME</i>	Domaine de Formation 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive
DF2-UF1	Les supports et les cadres du projet éducatif spécialisé
DF2-UF2	La relation éducative
DF2-UF3	La personne et le groupe

<i>Commun avec le DE TISF</i>	Domaine de Formation 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours
DF3-UF1	Le travail en équipe
DF3-UF2	Le travail en partenariat
DF4-UF4	Mise en situation professionnelle
DF4-UF5	Les axes de la loi du 11 février 2005

5 Suivi et évaluation de la formation

- **Suivi administratif :**

- Émargement présentiel cours : signature par les stagiaires et les intervenant.e.s par demi-journées.
- Émargement présentiel stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant par période.
- Signature du contrat de formation professionnelle
- Signature du règlement intérieur

- **Suivi pédagogique :**

- Test de positionnement en début et fin de formation
- Commissions pédagogiques semestrielles de Validation des Parcours de Formation
- Groupes de guidance avec un.e référent.e entreprise attribué.e à chaque stagiaire tout au long de la formation.
- Entretiens individualisés à la demande du stagiaire ou du/de la référent.e entreprise
- Entretiens de régulation sur sites qualifiants avec les référent.e.s.
- Commission de règlement des litiges.

- **Évaluation :**

Diplôme délivré par le Rectorat de l'académie de Montpellier.

L'épreuve de certification du **Bloc 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive** est organisée par l'académie de Montpellier elle comprend une épreuve orale et une note à l'écrit du dossier de pratique professionnelle élaboré durant les quatre semestres de la formation.

Les épreuves de certification des **Blocs de compétences 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours et 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours**, sont organisées par le CFTS.

L'ensemble du parcours de formation est balisé par étape, notamment au sein de la Commission de Validation des Parcours de Formation (CVPF).

Les 3 Blocs de compétences et leur certification

BC1 – Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Intitulé de l'épreuve : Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation.

Type d'épreuve : Soutenance orale de la note de réflexion.

Avant un temps d'échanges de 20 à 25 minutes avec le jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 à 10 minutes environ sa note de réflexion de 8 à 10 pages. Epreuve organisée par le CFTS qui désigne le jury composé d'un.e formateur.ice et d'un.e professionnel.le du secteur social ou médico-social exerçant ou ayant exercé le métier de ME ou travaillant avec des ME.

Ecrit noté sur 20 par le jury avant la soutenance orale

Oral noté sur 20.

Le.la candidat.e valide le BC1 s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve.

BC2 – Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

Intitulé de l'épreuve : Dossier de pratiques professionnelles

Type d'épreuve : Soutenance orale du Dossier de Pratiques Professionnelles.

Avant un temps d'échanges de 20 minutes avec le jury portant sur la contribution du/ de la candidat.e au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive, le candidat présente de manière synthétique en 5 à 10 minutes son parcours de formation pratique au regard de son dossier de pratiques professionnelle de 10 à 12 pages.

Épreuve organisée en centre d'examen par le rectorat de l'académie de Montpellier qui désigne le jury composé d'un.e formateur.ice et d'un.e professionnel.le du secteur social ou médico-social exerçant ou ayant exercé le métier de ME ou travaillant avec des ME.

Ecrit noté sur 20 par le jury avant la soutenance orale.

Oral noté sur 20.

Le.la candidat.e valide le BC2 s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve.

BC3 – S'inscrire dans une travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnement dans une logique de parcours

Intitulé de l'épreuve : Etude de cas

Type d'épreuve : Devoir sur table d'une heure trente.

Analyse à partir d'une étude de cas portant sur une situation de coopération professionnelle possiblement rencontrée par un.e moniteur.ice éducateur.ice. Epreuve organisée par le CFTS qui désigne l'examineur.ice formateur.ice.

Ecrit noté sur 20

Le. la candidat.e valide le BC3 s'il.elle obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve.

6 Dispositif d’individualisation de parcours, allègements

Les protocoles d’allègement se déroulent en plusieurs étapes :

1. Formulation de la demande par écrit puis lors d’un entretien avec la formatrice ou formateur référent.e et la responsable de formation ;
2. Etude du dossier pour le positionnement : textes officiels, parcours scolaire, diplômes détenus (cf. tableau suivant), parcours professionnel, contexte, évaluation des besoins) par l’équipe pédagogique ;
3. Formulation de propositions lors d’un entretien avec la formatrice ou formateur référent.e et la responsable de formation ;
4. Accord formalisé par un document écrit validé par les différentes parties.

Les candidat.e.s peuvent demander des dispenses ou des allègements de formation en fonction des diplômes déjà détenus listés à l’annexe VI de l’arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d’état de Moniteur Educateur :

TABLEAU DES DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET DES ALLÈGEMENTS DE FORMATION AU TITRE DU DIPLÔME DÉTENU PAR LE CANDIDAT (*)

Diplôme d’Etat détenu par le candidat	Diplôme d’Etat d’aide-soignant Fiche RNCP 35830		Diplôme d’Etat d’auxiliaire de puériculture Fiche RNCP 35832		Diplôme d’Etat d’accompagnant éducatif et social (2016) Fiche RNCP 25467		Diplôme d’Etat d’accompagnant éducatif et social (2021) Fiche RNCP 36004	
	Dispense/Allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir
BC 1 DEME	Allègement	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Allègement	Bloc 1, 2 et 3
BC 2 DEME	/	/	/	/	/	/	/	/
BC 3 DEME	Dispense	Toute la certification	Dispense	Toute la certification	Allègement	Toute la certification	Dispense	Bloc 5
Diplôme d’Etat détenu par le candidat	Diplôme d’Etat d’assistant familial Fiche RNCP 39793		Diplôme d’Etat de technicien de l’intervention sociale et familiale Fiche RNCP 39680		Baccalauréat professionnel services aux personnes et animation dans les territoires Fiche RNCP 36788		Baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne Fiche RNCP 37231	
	Dispense/Allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir
BC 1 DEME	/	/	Dispense	Bloc 1	Dispense	Bloc 7 et 8	Dispense	Bloc 1
BC 2 DEME	Allègement	Toute la certification	Allègement	Bloc 2	/	/	/	/
BC 3 DEME	Allègement	Toute la certification	Dispense	Bloc 3	Allègement	Bloc 6	Dispense	Bloc 3
Diplôme d’Etat détenu par le candidat	Titre professionnel Médiateur social accès aux droits et services Fiche RNCP 36241		Titre professionnel Maître de maison en secteur social et médico-social Fiche RNCP 37424		Certificat professionnel de la jeunesse, de l’éducation populaire et du sport - mention « animateur d’activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d’animation socioculturelle » Fiche RNCP 39927		Brevet professionnel de la jeunesse, de l’éducation populaire et du sport spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative ou culturelle » Fiche RNCP 39926	
	Dispense/Allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/Allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir
BC 1 DEME	/	/	/	/	Allègement	BC2	Allègement	BC4
BC 2 DEME	/	/	/	/	Allègement	BC1	Allègement	BC3
BC 3 DEME	Dispense	Bloc 1	Allègement	Toute la certification	Allègement	BC3	Allègement	BC1

(*) Les allègements de formation précisés dans le tableau ne présagent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat. »

L’allègement de formation peut porter sur la période de formation théorique et/ou sur la période de formation pratique. Toutefois, la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d’un tiers conformément à l’arrêté du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d’Etat de Moniteur Educateur.

Des aménagements aux épreuves de certification et au parcours de formation peuvent également s’organiser à la demande des stagiaires concerné.e.s auprès de la Référente Handicap de la filière.

7 Moyens et méthodes pédagogiques

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat de Monitrice- Éducatrice, Moniteur -Éducateur s'organise selon le principe d'alternance. Il s'agit de prendre appui sur les apports théoriques et disciplinaires pour éclairer la pratique et dans le même temps tirer enseignement de sa pratique pour s'approprier le sens, les contenus théoriques.

La philosophie de La Rouatière dans sa transmission pédagogique, s'attache tout à la fois à actualiser ses enseignements en adéquation avec les évolutions légales et en lien avec les changements dans les pratiques professionnelles des différents secteurs concernés (médico-social et social).

Dans le même temps, La Rouatière s'inscrit comme lieu de veille politique et sociétale, d'expérimentations et de recherche avec ses partenaires territoriaux, à visée de transformations sociales au bénéfice des publics accompagnés.

L'enseignement en travail social, s'il prend appui sur un cadre légal et différents apports des sciences humaines, ne transmet pas in extenso toute la part qui revient à chacun.e d'adaptation aux situations particulières. Auquel cas cet enseignement, dans la nécessaire prise en compte de la singularité de chacun.e, tout autant engagé.e dans la rencontre des personnes accompagnées, implique fondamentalement une réflexivité sur sa pratique, qui en fait sa professionnalité.

Pour garantir une réflexivité constante, nous prenons appui sur les modalités suivantes :

Les Groupes d'Analyse des Pratiques

Il s'agit d'une fonction permanente à cultiver pour le maintien en éveil de la démarche réflexive de l'intervenant.e dans la relation d'accompagnement. Les espaces GAP de formation sont animés par des intervenant.e.s extérieur.e.s afin de garantir la confidentialité des propos tenus et afin de bien différencier cet espace de l'atelier parcours formation.

Ateliers de guidance et travail coopératif en petits groupes

Il s'agit tout à la fois d'un espace d'accompagnement personnalisé du parcours de formation qui s'appuie sur la dynamique collective. Ces espaces dédiés et animés par un.e formatrice.teur référent.e entreprise, viennent séquencer chaque période de formation théorique au CFTS après une période de stage. Ces espaces sont des supports pour :

- La réalisation des écrits,
- L'entraide mutuelle,
- Le maintien du lien entre le CFTS et les sites qualifiants,
- Les préparations à l'oral.

Les Médiations Éducatives

Espaces privilégiés pour tisser un ailleurs commun, les médiations éducatives permettent à chaque session la rencontre de différentes filières d'étudiant.e.s. Durant une semaine, aux semestres 2 et 3, l'occasion de découvrir et d'explorer des outils de médiation artistique ou culturel permet à chacun.e d'envisager d'autres modes de liens à l'autre, créatifs et inédits. Autrement dit, ces espaces leur permettent de s'exposer à leur propre créativité, ce qui permet d'aller à la rencontre de celle de l'autre, de sortir de sa zone de confort et tout à la fois d'en faire une force de proposition d'un agir ensemble.

Une veille prospective sur les enjeux d'une société en mouvement

L'équipe pédagogique de La Rouatière poursuit l'ambition constante de se confronter à la constitution d'enseignements en ajustement permanent aux questions sociétales qui s'imposent à nous, celles qui nous heurtent face à un réel toujours en mouvement, aux multiples délitements de liens auxquels notre société se confronte.

En ce sens la Rouatière depuis 2010 a à cœur de contribuer à l'approfondissement des thématiques suivantes :

- Les rapports sociaux de sexe, l'impensé des questions de genre dans l'intervention sociale
- L'interculturalité et les compétences interculturelles des travailleurs sociaux
- La reconnaissance des discriminations et élaboration d'un droit antidiscriminatoire : intersectionnalité
- La laïcité outil d'intervention sociale
- L'exil et les parcours migratoires aujourd'hui
-

8 Qualités de l'équipe de formation

Responsable pédagogique des formations DEES DEME DETISF DEAF	Clarisse AGOSTINI	DEA sociologie- rapports sociaux femmes-hommes DESS Politiques sociales rapports sociaux femmes-hommes DU criminologie et sciences pénales
Coordination pédagogique DE ME	Valérie SAINT-LARY	Master 2 Psychologie clinique DE ES Référente Handicap
Coordination pédagogique DETISF	Nachida AMRINE	DE TISF DU Formateur Responsable d'Actions de Formation DU Droit et religions
Cadres pédagogiques	Annie ROBERT	DEES DSTS Diplôme Supérieur du Travail Social Maitrise en Sciences de l'Education DEIS Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale DUFA Diplôme Universitaire de la Formation pour Adultes
	Eva ROUZE	Master 2 Culture Juridique Master 1 Droit Privé DU Criminologie et Sciences Pénales
	Alain DUGNAC	DE ES DU Adolescence, pathologies et soins psychiques
	Maylis FONTAINE	Doctorat en Psychologie Master 2 Psychologie Sociale
	Caroline MASSU	Master 2 Psychologie Mention Psychologie de la Santé Maîtrise Scientifique et Technique Chef de projet TIC
	Muriel SONNEVILLE	DE ES Maitrise de Droit Public Licence en Psychologie

9 Moyens matériels

Techniquement, l'organisme de formation dispose :

- de salles de cours équipées d'outils multimédias,
- d'une salle informatique de 20 ordinateurs,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'une salle de puériculture et soins aux jeunes enfants,
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 2 documentalistes, un fonds documentaire recensant environ 20 000 notices, plus de 3 000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante couleur, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien. Une salle de projection et 200 documentaires vidéo,
- d'un service de restauration collective
- d'un internat adulte.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant-e est encadré par le règlement intérieur applicable aux stagiaires.